

Modélisation du corps social, de la philosophie politique à la sociologie*.

De l'idée au concept, de la tradition aristotélicienne aux sciences sociales.

Jean-Paul Bois-Margnac
Vice-président de l'AFSCET**

Résumé

Le « vivre ensemble » fut théorisé dès le quatrième siècle avant J-C par Platon et Aristote mais ce que l'on nomme *philosophie politique* dont l'objet est de dégager les principes de la viabilité d'un État moderne, n'émerge qu'au dix-septième siècle avec les réflexions de Hobbes, Locke, Rousseau...

Au dix-neuvième siècle, c'est au tour des institutions elles-mêmes d'être considérées par la sociologie naissante comme sujets d'études à part entière.

Dans cette brève intervention nous souhaitons montrer comment les représentations du corps social, liées jusqu'à l'époque moderne à l'évolution des concepts philosophiques et/ou théologiques, ont été renouvelées par l'apparition des sciences humaines au XX^e siècle.

Abstract

"Living together" was theorized as early as the fourth century BC by Plato and Aristotle, but what is called political philosophy, the object of which is to identify the principles of the viability of a modern state, only emerged in seventeenth century with the reflections of Hobbes, Locke, Rousseau...

In the nineteenth century it was the turn of the institutions themselves to be considered by the nascent sociology as a subject of study in their own right.

In this brief intervention, we wish to show how the representations of the social body, linked until modern times to the evolution of philosophical and/or theological concepts, were renewed by the appearance of the human sciences in the 20th century.

* Communication présentée au cours des XXII^e Journées de l'AFSCET au Moulin d'Andé (Eure). 19-21 mai 2023.

** L'AFSCET est un lieu d'échange où sont confrontés pratiques et enseignements autour de la Systémique. Issue de la théorie de l'Information et de la Cybernétique, la Systémique privilégie l'approche transdisciplinaire, les sciences de la complexité et de la cognition. <http://www.afscet.asso.fr/>

Problématique

Le Corps Social peut s'envisager selon **la nature des contrats/serments/pactes/alliances** qu'il noue entre ses membres ou selon **les institutions** qu'il génère. Dans le premier cas le référent académique sera la **Philosophie politique**, dans le second, la **Sociologie**.

Nous examinerons successivement l'évolution de l'une et de l'autre discipline à travers les époques et les concepts philosophiques, théologiques et scientifiques qui les sous-tendent.

Le contrat, acte fondateur du corps social ?

De notre point de vue, l'acte fondateur liant les membres d'un même groupe humain est un contrat. Quelle que soit sa nature, équitable ou léonine, en « ramenant le futur au présent », c'est à dire en conceptualisant le temps et l'espace, cet acte a représenté dans l'histoire humaine l'une des premières manifestations de la pensée abstraite.

Son utilisation attestée date de l'apparition chez les sumériens de traces imprimées sur l'argile à l'aide de sceaux cylindres. Il ne s'agissait alors que d'une proto écriture, essentiellement pictographique, formant des rébus quasiment indéchiffrables de nos jours, fixant les termes de contrats entre personnes. La mise au point de l'écriture cunéiforme, environ deux millénaires avant notre ère permettra de noter de façon plus explicite les relations entre particuliers comme celles entre communautés.

Ces règles deviendront de plus en plus formelles et précises au fur et à mesure de la complexification des sociétés humaines : **tribus, peuples, cités-états, royaumes, états-nations, empires ...**

Le contrat sera ainsi amené à définir :

- *Les éléments sur lesquels il porte (exemple moderne, le domaine régalien).*
- *L'étendue des pouvoirs du législateur (ses domaines de compétence).*
- *Celui ou ceux en charge de son exécution (l'exécutif selon la terminologie actuelle).*

Les grandes législations de l'antiquité et leurs législateurs

Dans la sphère occidentale car la Chine eut aussi les siens, **Confucius, Lao Tseu**, les Sumériens et plus précisément les Babyloniens établirent le premier code civil, celui de **Hammurabi**, affiché *urbi et orbi* sur des stèles¹ en basalte noir vers -1750 av JC.

Vers -1250, **Moïse**, le prophète bègue, transmettra au peuple Juif les règles d'une théocratie messianique dont les principes inspirent encore une bonne partie des législations modernes.

Le sabin **Numa Pompilius** (-715, - 673), deuxième des sept rois de la royauté romaine², en codifiant les rites et les devoirs des premiers romains, affirmera la prééminence de la loi écrite sur la loi orale.

La **Grèce de Périclès** verra l'émergence d'un contrat politique qu'une majorité de contemporains considère encore comme insurpassable, la démocratie. C'est aussi de cette époque que datent les premières réflexions philosophiques sur l'organisation du corps social.

¹ Bien que seule la stèle exposée au musée du Louvre ait été retrouvée, il est légitime de penser que d'autres exemplaires furent disséminés dans le royaume.

² Le premier était Romulus.

Platon dans La République (315 av JC) laisse Socrate échafauder les hypothèses — car ce qu’il imaginait était loin d’exister à Athènes— d’un gouvernement idéal de la Cité à partir de l’idée du “Juste”. Pour **Aristote** vers 335 av JC, plus empirique, l’examen des gouvernements de Thèbes, Sparte et de Carthage, le conduit à la conclusion qu’une République où la classe moyenne est bien représentée et les arbitrages assurés par la parole, est la meilleure forme possible de gouvernement.

Les principales étapes de l’évolution du contrat social en Occident

En 313 l’**Édit de Milan**³, reconnaissant la légitimité du culte chrétien, infléchit durablement la nature du contrat social en Occident car, à partir du début du cinquième siècle, l’effondrement politique de Rome mettant en danger le prestige religieux (et la sécurité) de son évêque— un pape au sens actuel du terme—, **Léon I^{er}** déclarera en 440 :

“ Je ferai renaître la domination gouvernementale une fois de plus sur cette terre, non en ramenant les Césars, mais en proclamant une nouvelle théocratie, (...) je porterai, non un diadème, mais une tiare, symbole de la souveraineté universelle. ”

Affirmant ainsi la primauté de l’autorité du Pape sur celle de l’empereur, Léon 1^{er} instaurait une légitimité théocratique pour au moins quinze siècles.

Comme toute idéologie dominante, celle-ci garantit ses arrières philosophiques et théologiques en faisant appel aux plus brillants esprits de son temps : **Plotin**, **Jamblique**, **Porphyre** pour la cohorte des philosophes néoplatoniciens, **Agustín d’Hippone** et les Pères de l’Église pour l’élaboration d’une théologie, tentative d’intelligence rationnelle de la foi.

Mais même une théocratie pontificale ayant pour assise le message christique de non-violence et de tolérance n’est pas à l’abri des luttes de pouvoir. L’illustration en fut donnée par la querelle de 1327 entre le Pape et l’Empereur d’Allemagne où s’opposent deux lectures du même message. Là encore, dans les deux camps s’affrontent les intellectuels les plus brillants dont **Guillaume d’Ockham** et **Michel de Césène** pour les théologiens impériaux⁴.

Le déclin de l’*universalisme du contrat* passé entre le Pape et les souverains d’Europe viendra de la publication en 1517 des 95 thèses du prêtre et théologien augustin, **Martin Luther**. Cette critique radicale des dérives papales en matière de foi changera le cours de la civilisation occidentale.

L’ultime avatar de cette gouvernance ecclésiale sera incarné par le **tripartisme** de l’Ancien Régime, fondant l’autorité monarchique sur trois “ordres” : *Noblesse, Clergé, Tiers-État*.

Il faut qu’il y ait de l’Ordre en toutes choses, et pour la bienséance, et pour la direction de celles-ci. [...] Car nous ne pourrions pas vivre ensemble en égalité de condition, ainsi il faut par nécessité, que les uns commandent, et que les autres obéissent. [...] C’est un corps à plusieurs têtes, on le divise par Ordres, états ou vacations particulières. Les uns sont dédiés particulièrement au service de Dieu ; les autres à conserver l’État par les armes ; les autres à le nourrir et maintenir par les exercices de la paix. Ce sont nos trois ordres ou États généraux de France : le clergé, la noblesse et le tiers état⁵.

³ En fait, une simple circulaire des deux co-empereurs Licinius et Constantin aux gouverneurs des provinces orientales.

⁴ Une version romancée en est donnée dans le *Roman de la Rose* d’**Umberto Eco** paru en 1982.

⁵ Charles Loyseau (1566-1627), juriste, “Traité des ordres et simples dignités” (1610).

La nécessaire remise en cause du mode de gouvernance à l'époque moderne

Bien que d'autres causes soient également invoquées, le développement des échanges marchands et la montée en puissance des industries manufacturières (les *forces productives* des marxistes), fragilisèrent dès le milieu du XVIII^e siècle le socle politique de l'Ancien Régime.

Il devenait de plus en plus évident que la "naissance", c'est à dire les privilèges accordés à la noblesse, n'était plus en mesure de fournir l'ensemble des compétences dont une société en rapide mutation avait besoin. Le monologue que **Beaumarchais** mettait dans la bouche de Figaro le résume en quelques phrases bien senties :

« Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie ! ... Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. Du reste, homme assez ordinaire ! tandis que moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs, pour subsister seulement, qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes »...

Il est amusant de noter que la **Restauration** a cru pouvoir revenir aux anciennes pratiques. Le naufrage de la *Méduse* en juillet 1816 au large des côtes de Mauritanie, pourtant commandée par un homme bien né, le capitaine de frégate **Hugues Duroy de Chaumareys**, en fut une nouvelle et triste illustration.

Le préalable à une Philosophie Politique renouvelée

Jusqu'au XVII^e siècle, les théories du contrat social reposaient sur un **millefeuille philosophique** empilant platonisme, aristotélisme, théologies Augustinienne et Thomiste. L'idée d'un pouvoir politique puisant sa source dans l'autorité ecclésiastique avait été imposée par Thomas d'Aquin s'appuyant lui-même sur Aristote. Penser autrement la philosophie politique revenait donc à réfuter d'abord **Aristote** puis **Thomas d'Aquin**.

La science naissante forgea les arguments de cette remise en cause.

Cet événement peut être précisément fixé en 1604, date où **Galilée**, raisonnant par l'absurde, remit en cause l'affirmation aristotélicienne de la chute plus rapide du corps le plus lourd sur le plus léger.

A partir de cette rupture inaugurale, d'autres savants dont **Pascal** avec son "Traité sur l'équilibre des liqueurs" de 1648, ouvraient la voie aux nombreuses conquêtes que la science du XVII^e puis celle du XVIII^e engrangeront à une vitesse fulgurante : **Isaac Newton, Harvey, Buffon, Lavoisier...**

La théorisation du vivre ensemble ne pouvant échapper à cette remise en cause radicale, une nouvelle génération de philosophes s'empara de cette épistémologie —entendue comme construction scientifique de la connaissance— pour repenser le contrat social.

Hobbes, Descartes, Locke, Rousseau, pères fondateurs de la science politique moderne

L'ouvrage de **Thomas Hobbes** (1588-1679), **Le Léviathan**, publié en 1651, établira les bases d'une réflexion philosophique renouvelée sur la politique, ses fondements et ses évolutions.

Esprit hors normes préfigurant les « Lumières » éclairant l'Europe du XVIII^e, Hobbes a été tout à la fois politologue, mathématicien, économiste, historien, philosophe du droit, voyageur...

Le pivot de sa réflexion tient dans une hypothèse, quasiment axiomatique : « il exista dans l'histoire de l'humanité un *état de nature* ». A partir de ce postulat, il bâtit un modèle cohérent et fonctionnel de société humaine. On est bien là dans le mode hypothético déductif, socle de la science naissante.

Car, pour mettre fin à cet *état de nature*, statut de guerre perpétuelle entre eux (L'homme est un loup pour l'homme), les hommes doivent accepter la dévolution de cette liberté aliénante à un souverain, référence passéiste mais véritable préfiguration de l'État moderne, qui fondera la société et garantira sa pérennité. Cela se réalisera à travers un contrat **tenant tout à la fois de pacte d'association et de soumission**, édictant des lois distinguant le bien du mal, prémisses de l'idée de justice.

Cette approche matérialiste, en réfutant les injonctions sacrées fondant la légitimité des pouvoirs, exclut toute référence au divin, à une transcendance. Cependant, un examen moins superficiel laisse entrevoir un retour de la métaphysique puisque Hobbes postule, contrairement à Rousseau, que la violence est dans la nature de l'homme.

Ouvrage majeur, le *Léviathan* réalise une synthèse entre le nominalisme médiéval de **Guillaume d'Ockham** (1340), la théologie de la Réforme de **Martin Luther** (1517) et la notion de souveraineté absolue, indivisible et inaliénable proposée par **Pierre Bodin** (1576).

Quant au livre de **John Locke** (1632-1704), *Le Traité du Gouvernement Civil* publié en 1690, il confirme la nécessité d'un contrat social tout en s'opposant à Hobbes sur l'*état de nature*.

Ainsi, en à peine quarante années l'ancienne philosophie politique, en s'accordant enfin aux exigences de la pensée rationnelle, se transforma en une véritable **science politique**.

La nouvelle science à l'épreuve de la société industrielle naissante

Comme évoqué plus haut, dès le milieu du XVII^e siècle un capitalisme naissant appelait un nouveau contrat social dont l'évidence s'imposa après la Révolution de 1789. Or les **Lumières** avaient abondamment préparé les esprits et trois modèles étaient en compétition :

- Le libéralisme politique inspiré de Hobbes et Locke
- Le libéralisme économique, prôné par les Physiocrates (Quesnay) et les économistes (Smith)
- Le parti philosophique en lutte contre la prééminence de l'église, Voltaire, Rousseau...

La genèse des sciences humaines et de la sociologie

On trouve leur source dans la doctrine socio-économique propagée par **Claude-Henri de Rouvroy de Saint-Simon** (1760-1825), inspirée par la "*puissance explicative*" de la science (notamment la Gravitation Universelle⁶) et par sa foi dans le progrès technique.

Auguste Comte (1798-1857) qui fut un temps son secrétaire particulier, développa de 1828 à 1844 le **Positivisme**, système philosophique s'appuyant sur une théorie de la connaissance distinguant trois états dont est issue une classification des sciences où apparaît la première ébauche d'une *Physique Sociale*, la future **sociologie**. Polytechnicien, imprégné des idées déterministes de Pierre Simon de Laplace, il assignera à cette nouvelle science « **Savoir pour prévoir, prévoir pour pouvoir** ».

⁶ Il affirmait, sans l'ombre d'un doute, « qu'en y mettant les ménagements convenables, la philosophie de la gravitation peut remplacer successivement et sans secousse, par des idées plus claires et plus précises, tous les principes de morale utile que la théologie enseigne » !

L'abandon définitif du spirituel à l'ère du monde industriel

En 1848, **Karl Marx**, s'appuyant sur la philosophie dialectique d'**Héraclite** et de **Hegel** et ses successeurs, forgeront deux concepts en mesure d'expliquer, selon eux, la nature du corps social et de son évolution : le *matérialiste dialectique* et le *matérialisme historique*.

La descendance intellectuelle de Marx, désignée sous l'appellation générale de "**Marxisme**", fut considérable. A preuve, dans l'encyclopédie Wikipédia, la liste des penseurs s'en réclamant compte plus de cinquante noms... En affirmant le primat de "*l'ici et maintenant*"⁷, cette doctrine fut probablement la première philosophie politique excluant toute transcendance (mais pas l'eschatologie).

Cette conception du monde garde ses adeptes mais d'autres concepts, élaborés par les sciences humaines et la sociologie, la concurrencent.

L'œuvre déterminante d'Émile Durkheim (1858-1917), fondateur de la sociologie en France

Les modes de représentation du corps social évoqués précédemment renvoyaient à sa contingence où les questions portaient plus sur le "comment" que sur le "pourquoi". La sociologie, en adoptant une **vision holiste** pour examiner les faits sociaux et les institutions, se posera en surplomb de la science politique.

La nouveauté de son approche tient en une phrase : « **La première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses** » et son explication du corps social tient en un petit nombre de postulats :

- La société exerçant une contrainte sur l'individu à travers les règles qu'elle édicte, ses comportements sont socialement déterminés
- Le postulat précédent n'est pas en contradiction avec le libre arbitre
- Statistiquement, ce qu'un individu choisit de ne pas faire, un autre le fera.

Pour Durkheim, les faits sociaux étant le résultat d'interactions dont l'effet est différent de la somme des parties, seront donc étudiés sans recours ni à la psychologie, ni à la physiologie, ni à la biologie, ni à toute approche cernant les comportements individuels...

Ainsi, c'est d'un point de vue **holiste** que seront examinés les institutions et les faits sociaux dans lesquels se développent les comportements individuels : *mariages, suicides, conflits ...*

Son étude sur le suicide, publiée en 1897, fera prendre conscience au monde académique de la nécessité d'agréer cette nouvelle discipline.

" Notre première tâche... doit être de déterminer l'ordre des faits à étudier sous le nom de suicide... nous devons chercher à savoir si, parmi les différentes variétés de mort, certaines ont des qualités communes assez objectives pour être reconnues par tous les observateurs honnêtes, assez spécifiques pour ne pas se retrouver ailleurs et aussi assez proches de celles qu'on appelle communément suicides pour que nous conservions le même terme sans rompre avec l'usage commun."

⁷ Ludwig Feuerbach (1804-1872) inspirateur de Marx, avait écrit « *Der Mensch ist, was er ißt* » (*l'homme est ce qu'il mange*).

De la première querelle académique à la sociologie actuelle

Alors que Durkheim observe les faits sociaux “comme des choses”, l’allemand **Georg Simmel**, autre père fondateur de la sociologie, révèle la société au prisme des psychologies individuelles :

« *L’âme de la société réside dans la somme des interactions de ses participants* ».

Par ce postulat individualiste, l’école allemande réintroduit la métaphysique dans un discours de “science humaine” initialement positiviste. Cette querelle académique agita les cercles de la sociologie naissante, occultant jusqu’à une époque récente les travaux de **Max Weber** (1864-1920), théoricien d’une sociologie de l’action...

Au XX^e siècle, la sociologie sort du cadre purement académique pour répondre aux nombreuses questions pratiques que se posent tant le pouvoir économique que le pouvoir politique. De multiples écoles explorent alors les paradigmes émergents : *fonctionnalisme, structuralisme, constructivisme*...

Dans les années soixante et soixante-dix, la sociologie devient médiatique... A preuve, les ouvrages de **Roland Barthes** et **d’Edgar Morin**, respectivement : les *Mythologies* (1956) et *La Rumeur d’Orléans* (1969).

Pour Pierre Bourdieu, l’explication du monde social par le constructivisme structuraliste.

Empruntant au paradigme structuraliste, dominant dans les années soixante-dix (*Ferdinand de Saussure en linguistique, Lévi-Strauss en ethnologie, Jacques Lacan en psychanalyse*), **Pierre Bourdieu** (1930-2002) l’hybride avec le **constructivisme** pour fournir une explication à la fois **subjective** et **objective** de monde social.

Les structures, prenant la forme d’**habitus**, sont présentes aussi bien chez les personnes que dans le **corps social** mais elles sont également le fruit d’un « construit social », les conduisant à se **reproduire**...

Cette démarche apparaît dans **La Reproduction** (Éditions de Minuit, Paris, 1970), montrant au grand effroi de certains, qu’une institution comme **l’Éducation Nationale** n’est pas neutre dans la reproduction de l’institution elle-même au détriment des besoins d’enseignement de la Nation.

Les sciences humaines toujours perméables aux paradigmes émergents

Nous avons noté la nature déterministe de la sociologie durkheimienne, bien en accord avec la science de son temps. Or, depuis 1905 et la résolution du *Problème des Trois Corps* par **Henri Poincaré**, cette vision du monde a été peu à peu remise en cause au profit des *théories de la complexité*⁸, de *l’émergence*.

C’est ainsi que la sociologie s’est emparée du paradigme de **l’autopoïèse**, initialement appliqué à la biologie et judicieusement employé par **Humberto Maturana** et **Francisco Varela**.

« **Le système est un réseau de processus de génération** et non un ensemble d’éléments. Ils ne constituent pas le système. Leur ensemble ne devient pas un système : **c’est le système qui engendre ses éléments.** ».

On parle alors de la *Causalité productive* de l’auto-organisation.

⁸ Ce résultat majeur, constatant l’imprédictibilité d’un système complexe, sera occulté durant plus de cinquante ans par l’engouement du public cultivé pour les théories relativistes et quantiques, avant d’être reformulé dans une théorie de la complexité par **Andrei Kalmogorov** (1903-1987) dont découleront celles dites du chaos déterministe (Rössler, Lorenz,...).

Le sociologue allemand **Niklas Luhmann** (1927-1998) s'est appuyé sur cette thèse pour affirmer que les systèmes sociaux sont des **systèmes de communication** dont le mode de reproduction n'est pas la "Vie" mais le "Sens".

Dans une controverse avec son confrère Luhmann, **Jürgen Habermas** (1929-) répliqua⁹ « que l'on ne saurait appréhender les processus constitutifs de la société sans combiner une théorie de l'action communicationnelle avec une théorie des systèmes sociaux ».

Sociologie déconstructiviste

La discipline n'a pu rester à l'écart de ce mode de pensée, avatar du structuralisme¹⁰. Par une remise en cause de nos habitudes de pensée et des concepts produits au cours des siècles passés, le déconstructivisme¹¹ nous invite à les revisiter. Par exemple, dans "La Voie", **Edgar Morin** s'attache à déconstruire le mot "développement" :

"Le développement, promu comme une vérité universelle pour la planète, est en réalité pseudo-universaliste, puisqu'il donne le modèle occidental comme modèle universel. C'est un produit du socio-centrisme occidental ... Il suppose que les sociétés occidentales sont la finalité de l'histoire humaine."

Et quid des nouvelles doctrines en sciences politiques ?

Selon nous, deux mouvements majeurs de la philosophie politique contemporaine, *l'anarcho-capitalisme* et le *libertarianisme*¹², proposent une vision revisitée du « vivre ensemble ».

Sans être d'accord avec ces projets extrémistes, il est intéressant de noter que leurs propagandistes les plus connus¹³, **Murray Rothbard** (1926-1995) et **Robert Nozick** (1938-2002), poussent les arguments lockéens au point de déconstruire l'idée de démocratie telle qu'elle prévaut dans la majorité des nations modernes.

A partir d'un même point de départ, la « loi naturelle », Hobbes avait postulé qu'un gouvernement est nécessaire pour **dépasser** la loi de nature alors que, pour Locke, il se devait de le **préserver**. Ainsi, pour les **libertariens**, la régulation de la communauté sera garantie par le respect de commandements d'inspiration religieuse et la mise en place d'une organisation contrariant le moins l'état de nature...

Sur le plan économique, la concrétisation de ces injonctions aboutit à **l'ultra-libéralisme** et justifie le **darwinisme social**. La thèse opposée est soutenue par **John Rawls** (1921-2002). Proche du contractualisme démocratique (l'État est le peuple), il soutient dans "*Théorie de la justice*" (1971), que seul un État conservant ses pouvoirs politiques est en mesure de garantir **l'équité** entre ses membres.

⁹ *Théorie de l'agir communicationnel*. 1987.

¹⁰ Ainsi **Jürgen Habermas** se présente comme post-structuraliste.

¹¹ Le déconstructivisme ne peut s'envisager sans référence à l'épistémologie constructiviste puisant ses racines dans l'œuvre de **Jean Piaget** (1964) et selon laquelle la description — fut-elle scientifique — du monde dans lequel nous vivons, est tributaire des catégories forgées au cours de notre histoire cognitive. Il est donc légitime, notamment pour le mouvement **post-moderniste** (la *French Theory* du monde anglo-saxon), de remettre systématiquement en cause nos savoirs.

¹² Au cours des *Entretiens de l'AFSCET 2021*, notre intervention avait traité ces thèses en détail.

¹³ Sans omettre l'écrivaine américaine d'origine Russe, Ayn Rand ((1905-1982), considérée comme proche de ce mouvement.

La science-fiction, meilleure anticipatrice de nos sociétés ?

Alvin Toffler (1928-2016) dans la *Troisième vague* (1980), décrivait la société post-industrielle comme un espace électromagnétique planétaire, se fondant non sur un pouvoir hiérarchique mais sur la décentralisation, non sur la rigidité de lois étatiques mais sur la fluidité des échanges.

Pour sa part la science-fiction et notamment la culture punk s'est emparée depuis longtemps du devenir—souvent pessimiste— de nos sociétés. **William Gibson** dans son roman *Neuromancer* (1984) forgeait le néologisme **Cyberespace**, espace virtuel issu de la convergence de l'informatique, des réseaux, de l'électronique grand public, de l'audiovisuel...

Un territoire à l'image des anciens empires qu'il faut conquérir, contrôler, surveiller, exploiter, sur lequel il faut sans cesse faire respecter sa souveraineté, ses lois, ses frontières.

Clairvoyante anticipation alors que nous sommes devenus en quelques années les **cyber proies** dociles du **cyber empire** des GAFAM, leur livrant sans états d'âme la matière première de leur puissance, nos données personnelles, tout en restant à la merci des **cyber criminels** de tous acabits !

Que conclure ?

Ces journées d'Andé se sont fixé pour tâche d'examiner la question :

“Quelles modélisations pour le **corps social** ?”

En employant l'expression “corps social”, la tendance inconsciente est de n'aborder que les sociétés contemporaines et industrielles, issues du monde occidental. C'est le biais dans lequel est tombé cette présentation, privilégiant la **sociologie** au détriment de **l'ethnologie**.

L'expression présente une autre ambiguïté : **métaphorique** et **anthropomorphique**, datant de Platon et des Pères de l'Église, est-elle encore pertinente pour les sociétés post-industrielles, les sociétés 2.0 ? Pourquoi notre langue est-elle si lente à absorber de nouveaux paradigmes ?

Comment en effet continuer à l'utiliser alors que tout prouve **l'intrication** essentielle du règne vivant ?

Comment continuer à penser qu'il n'y aurait qu'un **Corps** avec un “**C**” majuscule, constitué d'humains, alors que l'homme ne peut survivre sans la présence à ses côtés des abeilles, autre « *corps social* » formé d'insectes hyménoptères ?

Accepter cette extension sémantique du “Corps social” à l'ensemble du vivant et le concept du « Vivre ensemble » prend une autre dimension car il implique alors de le repenser dans la perspective d'un « **développement durable** » de nos sociétés globalisées !

JPBM
Avril-mai 2023